



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 janvier 2016

Présents :

Moïse CARON (Maire)	Marie-Jos LIGIER (1 ^{ère} adjointe)	Jackie WITZ (adjoint)
Henri VENTROUX (adjoint)	Laurent BESNARD	Liliane MARSAC
Yannick CAILLET	Claudine LECLERE	Gérard VINAY
Anne-Marie CHOURAQUI	Valérie LE CORRE	François MINEAU

Absents :

Daphné PERROT Pouvoir à Moïse CARON
Thierry HECTOR

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19 heures 30. Elle a été levée à 20 heures 45.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- I. Point financier
- II. Délibérations
- III. Animation
- IV. Point urbanisme
- V. Point école
- VI. Questions diverses

Avant de poursuivre, Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal de la démission de Valérie Le CORRE de son poste de Vice Présidente de la commission finances. Monsieur le Maire remercie sincèrement Valérie pour tout le travail effectué durant sa Vice Présidence et tient à saluer la passion qui l'a animée pendant ces 2 années de grande complicité. Dorénavant les finances seront suivies directement par Monsieur le Maire.

Secrétaire de séance : Mme LIGIER Marie-Jos

1) Point financier

1.1 Etat à fin 12 2015

Monsieur le maire remet aux présents le tableau de gestion budgétaire à fin décembre 2015. Celui-ci fait ressortir un bilan plutôt positif sur la gestion des dépenses ou 4 postes sur 23 sont dans le rouge et dont surtout un : l'électricité présente un dépassement de budget de près de 6.000,00 €.

1.2 Budget prévisionnel 2016

Monsieur le maire présente à l'ensemble du conseil le tableau de budget prévisionnel 2016 et annonce qu'une commission finances se réunira courant février afin de débattre sur les orientations budgétaires 2016.



2) Délibérations

Lors de cette séance, ont été soumises par Monsieur le Maire au conseil municipal, les délibérations suivantes :

a)- Autorisation est donnée à Monsieur le Maire d'engager, de suite, une dépense d'investissement servant à régler une facture logiciel JVS de 3505 € et ce, sans l'attente de l'adoption du budget 2016

Contre	0	Abstention	0	Pour	13
--------	---	------------	---	-------------	-----------

b)- Autorisation est donnée à Monsieur le Maire d'engager, de suite, une dépense d'investissement permettant l'achat pour échange par le S.I.E.G.E de 3 armoires électriques d'éclairage public actuellement HS..

Contre	0	Abstention	0	Pour	13
--------	---	------------	---	-------------	-----------

c)- Monsieur le Maire, Moïse CARON, a donc soumis à délibération du conseil municipal la demande formulée par la CAPE pour la prise de compétence santé

Contre	0	Abstention	0	Pour	13
--------	---	------------	---	-------------	-----------

3) Animation

Suite à la démission de la Vice Présidente Liliane MARSAC, Daphné PERROT se porte candidate pour reprendre cette fonction. Monsieur le Maire demande au tour de table s'il y a d'autres candidatures. La commission animation composée de 7 membres dont 5 sont présents et un a donné procuration à M. CARON, vote à main levée.

Contre	0	Abstention	0	Pour	6
--------	---	------------	---	-------------	----------

Madame Daphné PERROT est donc élue Vice Présidente de la commission animation.

4) Urbanisme

Madame LIGIER explique que tous les documents ont été envoyés au bureau d'études qui les a remis en forme. Une réunion avec les PPA (personnes et publics associés) tel que la chambre d'agriculture, d'industrie, la DREAL etc... qui aura lieu le 19 février prochain à 14 heures. Il sera alors décidé de la date de la réunion publique.

5) Point école

Une réunion a eu lieu avec la directrice, les parents élus et la commission école.

Réunion très positive : un expert passera le 10 février prochain pour refaire des sondages concernant l'eau qui s'accumule sur le toit et entraîne des fuites dans l'école ce qui permettra de se retourner vers les entrepreneurs et de faire les travaux pour résoudre le problème.

Il y a quelques problèmes de discipline avec certains élèves pendant le périscolaire (cantine ou garderie) Monsieur VINAY verra avec les élèves concernés comment mettre un terme à cette situation.

6) Questions diverses

- Location des salles disponibles dans l'ancienne cantine



Monsieur le Maire explique que l'ancienne cantine et la salle dite « salle d'anglais » pourraient être mises en location soit à la journée, soit à la demi-journée. Pour l'ancienne cantine il est proposé 150 euros la journée et 80 euros la demi-journée. Les tarifs seront étudiés par la commission et proposés au vote lors du prochain conseil municipal.

- Signalétique du village

Mme LECLERE fait part de son travail qu'elle a effectué concernant la signalisation des différentes entreprises du village. 8 d'entre elles ont répondu et sont prêtes à payer panneaux et poteaux. Plusieurs membres du conseil font remarquer que les entreprises peuvent changer ou d'autres s'installer donc qu'il serait bien que la Mairie prenne les poteaux à sa charge. Mme LECLERE signale que l'hypothèse de départ était que cela ne coûte rien à la commune.

Monsieur le Maire propose que le tout soit rediscuté à la réunion prévue le lundi 25 janvier 2016.

La séance publique a été levée à 20 heures 45.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Prochain conseil municipal : aura lieu le 26 février 2016 à 19 heures.

A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.